

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ /2025

Annaba le, 10/03/2025

A Mr : SEBAHI BILAL
Cité 48 logts Meskiaka - Oum El Bouaghi.

OBJET : Mise en demeure N° 01 Pour Retard Exécution des Travaux.

Projet : Travaux cable FO pour Modernisation 23_M_Ouichaoua

Contrat : N° 169 du 16/02/2025, ODS N° : 173/2025 du 16/02/2025

Dans le cadre de la réalisation du projet cité en objet, qui vous été confié dans le cadre du contrat d'adhésion à commande référencé : 14/AT/DOT23/SDFS/DAL/SM/2024 du 20/10/24, il a été constaté que les travaux ne sont pas encore achevés et ce malgré l'écoulement du délai contractuel.

A cet effet, je vous mets en demeure pour la première fois afin d'achever les travaux et le renforcement du chantier en moyens humains et matériels pour palier le retard enregistré.

Un délai de 03 jours vous ai accordés afin de remédier à l'ensemble des défaillances constatées et honorer vos obligations contractuelles, faute de quoi je me verrai dans l'obligation de procéder à la résiliation de votre contrat et l'inscription sur la liste noire d'Algérie Télécom des entreprises défaillantes.

Directeur Opérationnel Annaba

Par Intérim
Signé:

AMROUN Jied

